

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Communauté de Communes

Val de Cher-Controis



**VAL DE CHER
CONTROIS**
Territoire de progrès

DÉPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER

MEUSNES

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

- Règlement graphique

- Pièce 4.1.3 - Zonage, prescriptions complémentaires

- Version d'arrêt et d'enquête publique



Zonage

Zones urbaines et à urbaniser

- UA - Zone urbaine à vocation mixte couvrant le cœur des bourgs anciens
- Usp - Zone urbaine patrimoniale correspondant au périmètre du SPR Saint-Aignan/Noyers-sur-Cher
- UB - Zone urbaine à vocation mixte couvrant les quartiers résidentiels en extension du centre ancien
- UBs - Zone urbaine destinée à l'accueil d'hébergements adaptés aux personnes vieillissantes et/ou en situation de handicap
- Uh - Zone urbaine à vocation d'habitat permettant l'implantation de typologies d'habitat diverses
- Ue - Zone urbaine à vocation principale d'équipements publics et installations d'intérêt collectif
- Ui - Zone urbaine à vocation principale d'activités économiques
- Ul - Zone urbaine à vocation principale de tourisme et de loisirs
- AU - Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
- AUE - Zone à urbaniser à vocation d'équipements
- AUI - Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
- 2AU - Zone à urbaniser à long terme à vocation d'habitat
- 2AUI - Zone à urbaniser à long terme à vocation économique

Zone agricole

- A - Zone agricole
- Ah - STECAL correspondant aux hameaux d'habitants à caractère rural situés en contexte agricole
- Ai - STECAL correspondant aux activités économiques isolées en contexte agricole
- Ai* - STECAL correspondant aux activités économiques en projet en contexte agricole
- At - STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques existants en contexte agricole
- At* - STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques en projet en liaison avec l'accueil des visiteurs
- Ap - STECAL correspondant aux pensions pour animaux existantes ou en projet
- As - STECAL correspondant à l'emprise du ZooParc de Beauval
- Azh - STECAL correspondant aux hébergements saisonniers liés et nécessaires à l'activité du ZooParc de Beauval
- Azc - STECAL correspondant au projet de centre d'exposition et/ou salle d'art et de spectacle du ZooParc de Beauval

Zone naturelle

- N - Zone naturelle et forestière
- N - STECAL correspondant aux salles d'art et de spectacles existantes en contexte naturel
- Nan - STECAL correspondant aux secteurs destinés à accueillir des dispositifs de production d'énergies renouvelables en projet
- Nh - STECAL correspondant aux hameaux d'habitants à caractère rural situés en contexte naturel
- Ni - STECAL correspondant aux activités économiques isolées en contexte naturel
- Ni - STECAL correspondant aux équipements sportifs, de loisirs et de détente existants ou en projet en zone naturelle
- Nic - STECAL correspondant aux terrains de camping ou terrains résidentiels de loisirs en existants en contexte naturel
- Nic* - STECAL correspondant aux terrains de camping ou terrains résidentiels de loisirs en projet en contexte naturel
- Nm - STECAL correspondant aux établissements d'enseignement pédagogique et/ou de santé existants en contexte naturel
- Nm* - STECAL correspondant aux activités de service ou effectue l'accueil d'une clientèle existante en contexte naturel
- Nsp - Zone naturelle patrimoniale concernée par le périmètre du SPR Saint-Aignan/Noyers-sur-Cher
- Nt - STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques existants en contexte naturel
- Nt* - STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques en projet en liaison avec l'accueil des visiteurs
- Nv - STECAL correspondant aux aires d'accueil et aires de grand passage ainsi qu'aux terrains familiaux locatifs destinés à l'accueil des gens du voyage en contexte naturel
- Nzp - STECAL correspondant aux aires de stationnement destinées à l'accueil des visiteurs du ZooParc de Beauval

Prescriptions complémentaires

- Cavités souterraines (BRGM)
 - Zones humides de forte potentialité (SAGE Cher Aval)
 - Zone de recherche et d'exploitation de carrière
- Risque de défaillances des digues
- Zone de dissipation d'énergie liée au risque de rupture de ouvrage(s) en application du PGRI Loire-Bretagne
- Zones potentiellement dangereuses en application du PGR Loire-Bretagne (submersibles à plus de 1 mètre)
- 1 mètre d'eau
 - 1,5 mètres d'eau
 - 2 mètres d'eau

Informations

- Cours d'eau et espaces aquatiques
- Digue
- Déversoir
- Cadastre
- Limites communales
- Bâti
- Parcelle

